

Coup de pouce à 28 projets bilingues

LOI FÉDÉRALE SUR LES LANGUES Près de 70% de la subvention fédérale 2021 ont été investis dans les domaines de la culture et de la formation.

La Confédération a versé au canton de Berne des subventions pour un montant total de 250 000 fr. en 2021 en vertu de la loi fédérale sur les langues (LLC). Cette somme a permis de soutenir 28 projets contribuant à la vitalité du bilinguisme cantonal dans les domaines de la culture, de la santé et de la formation. Par ailleurs, le canton de Berne soutiendra des projets bilingues à hauteur de 200 000 fr. en 2021, dont 60 000 fr. pour cinq projets également soutenus par la Confédération.

Les subventions accordées par l'Office fédéral de la culture sont réparties dans le canton sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier, avec la participation du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB) et des Directions cantonales.

Près de 70% de la subvention fédérale 2021 ont été investis dans les domaines de la culture et de la formation. Plusieurs institutions culturelles ont ainsi reçu des aides pour un montant total de 82 500 fr.

Le domaine de la formation a été soutenu à hauteur de 90 500 fr. Les hôpitaux continuent d'être encouragés à développer le bilinguisme par une enveloppe globale de 54 000 fr. Des projets répondant à d'autres domaines ont également pu bénéficier d'une aide fédérale à hauteur de 23 000 fr. Ainsi, le programme national lancé par Pro Senectute «Ça bouge à la maison», des cours de gymnastique créés au début de la crise sanitaire afin de promouvoir l'activité physique chez soi par le biais de la télévision, a pu être soutenu à hauteur de 6 000 fr. via la LLC. Cette subvention a été complétée par le budget cantonal en faveur du bilinguisme.

Aide cantonale

Le canton souhaite mieux valoriser le potentiel des deux langues et des deux cultures sur son territoire. Conformément aux recommandations de la commission d'experts pour le bilinguisme, le Conseil exécutif a mis à disposition dès 2020 des ressources financières pour aider à la promotion du bilinguisme cantonal. Sur 200 000 fr. consacrés par le canton au renforcement du bilinguisme en 2021, des aides de 63 886 fr. ont pu être versées à des projets aussi soutenus en vertu de la loi fédérale sur les langues. Sur la base de la loi sur le statut particulier, ce soutien a permis d'encourager différents projets. **CBE**



Le Théâtre de la Grenouille, à Bienne, va recevoir une subvention de 11 000 francs. ARCHIVES MATTHIAS KÄSER

SUBVENTIONS 2021 AU TITRE DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LES LANGUES (LLC)

- Création de supports de cours pour l'enseignement bilingue au BWZ Lyss à défaut de matériel d'enseignement (4000 francs)
- Présence sur la page d'accueil du BWZ Lyss des contenus en français pour les modules bilingues (4500 francs)
- Initiation et perfectionnement des enseignants au programme Bili (4000 francs)
- Traduction et impression en français de la brochure «Weltacker Attiswil» (3000 francs)
- Bilinguisme de l'association professionnelle «Bildung Bern - Formation Berne» (12 000 francs)
- Classe d'immersion, formation pour enseignants du degré primaire/Cursus Bilingue de la Haute école pédagogique germanophone (15 000 francs)
- Touqan - compétences linguistiques, numériques et académiques pour les personnes réfugiées en Suisse (5000 francs)
- Traduction/surtrirage des spectacles du TOBS en français (10 000 francs)
- Journées photographiques de Bienne «L'image fait débat» (6000 francs)
- Médiation culturelle au FFFH: Festival des scolaires et Jury des jeunes (15 000 francs)
- Pièce de théâtre « Die Diagnose/Le Diagnostic» (7500 francs)
- Développement du bilinguisme parmi les agents de l'administration cantonale (5000 francs)
- Enseignement bilingue et sensibilisation au bilinguisme à l'École de musique de Bienne (6000 francs)
- Association ajir - apprentissage bilingue et francophone à Bienne (25 000 francs)
- Théâtre de la Grenouille - Loup/Wolf (11 000 francs)
- Multimondo - Forum Together et concert bilingue pour enfants (8000 francs)
- Exceptionnelles - 50 ans du droit de vote des femmes (8000 francs)
- Bilinguisme et traduction au groupe d'aménagement cantonal (3000 francs)
- Nebia - réouverture au public germanophone (15 000 francs)
- CHB - bilinguisme dans les soins, recrutement et formation (20 000 francs)
- Manuel de l'aide sociale de la Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte CBPEA (2500 francs)
- Informations bilingues de l'association professionnelle de la Conférence bernoise d'aide sociale et de protection de l'enfant et de l'adulte CBPEA (3500 francs)
- CH4+ textes et / ou livres suisses en plusieurs langues (10 000 francs)
- Rubrique « Carrière » du site Internet de l'UPD en français (7 000 francs)
- Cours de français pour les collaborateurs de l'Hôpital de l'île à Berne en contact avec la patientèle (13 000 francs)
- Encouragement des patients et patientes francophones à l'autogestion après leur sortie de l'hôpital grâce à une documentation d'information et d'éducation de l'Hôpital de l'île à Berne (8000 francs)
- Cours de français et d'allemand pour le personnel du département pôle santé mentale de l'HJB, service ambulatoire à Bienne (13 000 francs)
- Fondation Pro Senectute : « Ça bouge à la maison », une émission de sport de traduite / sous-titrée pour les télévisions locales bernoises (6000 francs)

AIDE CANTONALE AU BILINGUISME EN COMPLÉMENT DE LA LLC

- Développement du bilinguisme parmi les agents de l'administration cantonale (15 000 francs)
- Association ajir - apprentissage bilingue et francophone à Bienne (10 000 francs)
- Exceptionnelles - 50 ans du droit de vote des femmes (7000 francs)
- Cours de français pour les collaborateurs de l'Hôpital de l'île à Berne en contact avec la patientèle (12 900 francs)
- Fondation Pro Senectute : « Ça bouge à la maison », une émission de sport de traduite / sous-titrée pour les télévisions locales bernoises (18986 francs)

L'Ours roule pour les VTT



L'importance croissante du VTT comme activité de loisirs impose maintenant une réglementation au niveau cantonal, LDD

DEUX ROUES Le canton veut développer les itinéraires VTT.

Dans le canton de Berne, les itinéraires VTT seront être assimilés aux voies cyclables. Le canton assurera leur signalisation et il participera à leur aménagement. C'est ce que prévoit une modification de la loi sur les routes mise en consultation jusqu'au 31 août 2021.

La loi sur les routes actuelle date de 2008, quand la pratique du VTT n'était pas aussi courante qu'aujourd'hui. C'est pourquoi les itinéraires VTT ne sont pas réglementés dans le plan sectoriel cantonal pour le trafic cycliste et n'entrent pas dans le champ d'application de la loi sur les routes. L'importance croissante du VTT comme activité de loisirs impose maintenant une réglementation au niveau cantonal. Dans le projet de révision de la loi sur les routes, les itinéraires VTT sont assimilés aux voies cyclables. Les itinéraires importants seront intégrés au plan

sectoriel cantonal pour le trafic cycliste. Les communes continueront à les aménager et à les entretenir; le canton prendra à sa charge 40% des coûts d'investissement et assurera leur signalisation.

Autres objectifs

Par cette révision, le canton souhaite en outre faciliter la reprise de routes cantonales par les communes et vice-versa parce que la circulation sur une route publique peut être amenée à évoluer au fil du temps. Il veut aussi, par des conseils techniques renforcés, aider les communes à planifier leurs chemins de randonnée pédestre et leurs voies cyclables. Le canton pourra dans certains cas allouer des subventions pour leur remise en état. Enfin, les régions pourront obtenir des subventions cantonales pour la planification de leurs itinéraires VTT. L'adaptation de la loi sur les routes est neutre sur le plan des coûts. Les charges supplémentaires d'un million de francs par an environ seront compensés par la disparition des subventions versées à double. **CBE**

SAINT-IMIER

4 groupes, 4 spectacles

Les élèves des cours de théâtre d'Utopik Family présentent leur festival ce samedi au CCL. Des plus jeunes aux plus expérimentés, ils vont pouvoir enfin offrir le fruit de leur apprentissage scénique. Quatre groupes (7-12 ans; 8-14 ans, 13-17 ans et 18-17 ans) monteront sur scène avec leurs créations et leurs adaptations afin de les partager avec un public si longtemps absent. De l'humour, du drame, de la mélancolie, de l'absurde seront servis sur scène dès 14h avec le premier groupe des enfants (CCL) dans le Procès du loup. Suivront à 16h les enfants du Petit Théâtre de Sonceboz qui interpréteront une revisite de Charlie & la Chocolaterie. A 18h, le groupe des adolescents (CCL) nous emportera dans les rues du festival d'Avignon avec la Place de l'Horloge. Et pour conclure à 20h, microfictions, une création du groupe des adultes (CCL), âmes sensibles s'abstenir. Entrée libre. Réservations obligatoires: info@utopikfamily.ch ou 078 632 03 80 **C-MPR**

PUBLICITÉ



pourleclimat.ch

Protégeons le climat.

Loi CO₂ **Oui**
13 juin 2021
Comité OUI, Avenue Charles Dickens 6, 1006 Lausanne